

Vous comprendrez donc que le vœu émis par votre commission m'ait surpris.

S'agissant plus particulièrement de votre préoccupation relative à la consultation des régions de pays frontaliers, notre Ambassadrice pour les questions frontalières, Mme Chantal de Bourmont, est, depuis l'origine, étroitement associée aux travaux de la mission parlementaire et assure la liaison permanente avec nos Ambassadeurs et nos Consuls généraux en poste dans les pays frontaliers, qui lui font part de leur réflexions et de leurs propositions.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.



Pierre LELLOUCHE